LE PROGRÈS VENDREDI 4 JANVIER 2019

DOLE INFRASTRUCTURES

À Dole, le vélo est encore loin d'être la « petite reine »

■ Une première portion de l'avenue de Landon a fait l'objet de travaux à l'été 2017. Et, malgré tout, les vélos sont toujours contraints de rouler sur les voies de circulation. Photo d'archives Michel MARILLY

Contraintes budgétaires, priorité donnée à l'activité commerciale, difficultés techniques, etc. Les raisons qui font que la majorité actuelle a un peu délaissé le vélo ces dernières années sont nombreuses.

Le dernier conseil municipal a été l'occasion d'un débat sur la place du vélo en ville. Mercredi 19 décembre, l'évocation de la voie Grévy, ancienne voie ferrée qui va être transformée en coulée verte qui fera la part belle aux cyclistes, a permis à l'opposante Françoise Barthoulot (Générations) de revenir sur l'action de la majorité de droite en la matière.
« Je suis heureuse de constater que vous avez désormais une politique volontariste car, depuis 2014, on ne voyait rien venir. »

Choisir « entre le stationnement et une piste cyclable »

L'occasion pour remettre sur la table le débat qu'avait tenté d'amorcer, fin novembre, le comité local de Générations par le biais d'un communiqué. Un texte, dans lequel les membres locaux du parti fondé par Benoît Hamon, dont Françoise Barthoulot, déploraient l'action menée depuis les dernières élections : « La Ville […] a investi 1 286 273 euros dans des réfections de voirie. Ainsi, en 2017, on a refait entièrement la chaussée de l'avenue Duhamel pour le passage des cyclistes du Tour de France, à qui on a offert toute la chaussée pour un passa-partie rénovée en 2017, qui a occupé la majorité du débat en conseil municipal. « Vous dites que vous allez y faire des pistes cyclables pour la suite des travaux, mais j'aurais aimé que ce soit fait sur l'ensemble de l'avenue et pas sur les trottoirs », ironise Françoise Barthoulot. « Sur la portion qui a déjà été rénovée, il fallait choisir entre des places de stationnement devant les commerces et une piste cyclable », répond le maire, Jean-Baptiste Gagnoux. « Or, je ne veux pas tuer le commerce de quartier. […] Après la boulangerie, l'avenue est bien plus large, donc on pourra faire plus. »
Ce à quoi l'adjoint à l'urbanisme, Philippe Jaboviste, apporte une précision technique : « pour le passage des bus, il faut des voies de 3,5 mètres de large, auxquelles s'ajoute 1,4 mètre pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. En sachant qu'une piste cyclable doit faire 1,2 mètre, l'avenue de Landon devrait faire 15 mètres de large. Et tout cela a un coût, or il y a aussi des choix budgétaires à faire. »

Beaux principes et réalité

C'est sans doute un casse-tête, en effet, de tenter de glisser au chausse-pied quelques mètres de voie réservée au vélo dans des rues, ainsi qu'un plan, fruits de l'histoire. Reste que la loi est là pour rappeler, au nom de l'environnement et de la santé, chaque collectivité à ses obligations.
La loi Laure, rappelait Générations en novembre, dispose que « à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines […] doivent être mis au point des itinéraires cyclables, pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants. » Tout cela paraît bien contraignant, du moins avant la dernière phrase, qui pose une objection de poids : « en fonction des besoins et contraintes de la circulation. » Ou quand les beaux principes cèdent le pas à la réalité.

David RÉGAZZONI

Le vélo a été négligé depuis 2014

La gauche peut légitimement faire la comparaison entre ce qui a été fait en matière de voies cyclables lorsqu'elle était aux affaires (entre 2008 et 2014) et les actions menées depuis les dernières élections. « À Dole, les municipalités précédentes [N.D.L.R. : y compris la droite sous Gilbert Barbier] ont engagé des réalisations : rue du Val d'Amour, avenue De Lattre de Tassigny, pont de la Corniche », rappelle le comité Générations. On pourrait rajouter à cette liste l'aménagement, en 2013, de l'Eurovéloroute le long de l'avenue de Lahr. A contrario, il est vrai, la droite n'a pas réservé de place aux cyclistes lorsqu'elle a rénové l'avenue du Maréchal-Juin ou l'avenue Duhamel, deux axes majeurs de la ville. Mais Gilles Card, l'ancien adjoint chargé du sujet sous la gauche, en

ge de dix minutes environ.
Ce souci des cyclistes professionnels est louable mais les élus n'ont pas réalisé un seul mètre de piste cyclable sur cette longue avenue. » Et c'est une autre avenue, celle de Landon, en convient, un tel chantier n'était pas simple : « ce sujet des pistes cyclables n'est pas facile. Moi-même, j'ai travaillé pendant des mois sur l'avenue Duhamel, qui comprend 13 "tourne-à-gauche". J'ai fini par jeter l'éponge » Le maire, Jean-Baptiste Gagnoux, a tout de même annoncé qu'une piste cyclable devrait voir le jour, avenue Eisenhower afin de relier la voie Grévy.